

la justice, la franchise, la pureté. Pardonner, consoler, cicatriser, guérir, sauver, sont des biens nécessaires partout où sont l'offense, l'égoïsme, les plaies, les maladies, la mort. Au chrétien qui sort de cette vie, il faut quelqu'un pour ouvrir les portes du ciel : c'est l'œuvre du prêtre. On peut s'y habituer et la voir d'un oeil indifférent, on ne lui enlèvera jamais sa sublime grandeur. Une vie qui s'y est fidèlement employée, est une vie toute de dévouement et de charité ; et c'est Bourdaloue qui a dit : « Dévouement et charité, voilà ce qui fait le héros ». Cet héroïsme n'exige ni l'éclat d'un grand théâtre, ni celui d'un grand nom ; il peut se trouver au fond de la plus obscure paroisse. Si le monde l'ignore, tant mieux ! Dieu le connaît, c'est assez.

« Voilà la mission remplie par M. Primeau, et voilà son éloge.

« Quatorze ans de ministère à Sherrington y ont laissé des traces profondes de son zèle. Là, comme partout, il fut actif, et son ingénieuse bonté sut toujours lui charger également, et pour tous, les mains de dons, et le cœur de paroles consolantes.

« Dans cette paroisse, pauvre alors, où se trouvaient plusieurs familles protestantes, il sut réunir les fonds nécessaires à la réparation de l'église, à la construction d'une sacristie et d'une école. Sa mémoire y reste attachée, comme elle est inscrite dans le cœur des fidèles paroissiens. »

M. l'abbé Primeau fut le 22ème curé de Boucherville. Il y arriva en 1877, et se proposait l'année prochaine d'y célébrer ses noces d'argent comme curé de cette paroisse. Elles auraient été belles ces fêtes ; comme toutes celles du reste — et elles sont nombreuses — qu'il a organisées.

A Boucherville, sa vie a été aussi une vie de labeur continu. Construction d'un couvent pour les Sœurs de la Congrégation, d'un collège pour les Frères, d'un presbytère ; on sait ce que représente de difficultés et de peines l'érection de ces édifices.

Entre-temps, il trouvait moyen de se dépenser généreusement pour l'œuvre de la cathédrale, pour l'université dont il était gouverneur.